

**Examen externe du programme
Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT)
2005-2010**

Burke A. Fishburn
Health Pragmatics, Ltd.

Mira Aghi
Spécialiste du
comportement

Shirley Addies*
Department for
International Development
(DFID) du Royaume-Uni

Août 2010

Programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac
Centre de recherches pour le développement international
Numéro de projet du CRDI : 106072-001

*Shirley Addies travaille au Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Bien que le DFID ait approuvé sa participation à la présente étude d'évaluation, il convient de souligner que les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et qu'elles ne reflètent pas nécessairement celles du DFID.

Examen externe du programme RMCT 2005-2010

TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie.....	3
Principales constatations	3
<i>Programme modeste, ressources limitées, apports importants.....</i>	3
<i>Cadre stratégique</i>	4
<i>Organisation.....</i>	4
<i>Subventions.....</i>	5
<i>Rayonnement et leadership sur la scène internationale</i>	5
<i>Conseil des gouverneurs du CRDI</i>	6
Principales recommandations.....	6
RAPPORT	8
Contexte.....	8
<i>Historique.....</i>	8
<i>Stratégie de programmation 2005-2010</i>	8
<i>Rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010.....</i>	9
<i>La lutte mondiale contre le tabac</i>	10
Méthodologie.....	11
Constatations.....	12
<i>Généralités</i>	12
<i>Incidences dont fait état le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010.....</i>	13
<i>Autres constatations du comité d'examen externe</i>	16
Recommandations.....	21
<i>Généralités</i>	21
<i>Cadre stratégique</i>	21
<i>Organisation.....</i>	21
<i>Subventions.....</i>	22
<i>Rayonnement et leadership sur la scène internationale</i>	23
<i>Conseil des gouverneurs du CRDI</i>	23
ANNEXES.....	24
ANNEXE A. SIGLES	25
ANNEXE B. BIBLIOGRAPHIE.....	26
ANNEXE C. MANDAT DU COMITÉ D'EXAMEN EXTERNE	29
ANNEXE D. ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS.....	34
ANNEXE E. ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES et QUESTIONS D'ENTREVUE.....	38

Remerciements

Le comité d'examen externe tient à remercier les nombreuses personnes qui ont répondu aux questionnaires d'enquête et participé aux entrevues. Leurs observations judicieuses ont été des plus précieuses et grandement appréciées. Le comité souhaite en outre remercier le CRDI et RMCT de l'aide considérable qu'ils lui ont accordée.

SOMMAIRE

Methodologie

Le mandat principal du comité d'examen externe (le « comité ») consistait à évaluer dans quelle mesure RMCT a atteint les objectifs énoncés dans sa stratégie de programmation 2005-2010 et jusqu'à quel point les constatations émanant de la recherche ainsi que les incidences de cette dernière — spécifiées dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010 — sont importantes, pertinentes et utiles. Le comité d'examen devait également dégager les grandes questions concernant RMCT et son avenir, ses partenaires et le CRDI.

Au cours d'une période de cinq mois, le comité d'examen a passé en revue et analysé un nombre considérable de documents publics et internes portant sur différents aspects de la programmation de RMCT ainsi que le contexte dans lequel la planification et l'exécution de cette dernière s'inséraient. De plus, le comité a mené une enquête auprès d'un échantillon représentatif, sur le plan géographique et institutionnel, de bénéficiaires de subventions et de parties prenantes du programme RMCT et a réalisé des entrevues en profondeur avec ces parties prenantes.

Il a en outre passé en revue et analysé des rapports de subvention et d'autres renseignements afin de tirer des conclusions quant à la pertinence, à la qualité et à la portée des travaux de recherche financés par RMCT. Enfin, il s'est penché sur le contexte mondial de la lutte antitabac de manière à évaluer les possibilités futures de financement, de partenariat et autres pour RMCT. Le comité d'examen a remis à RMCT et au CRDI les documents de travail dont il s'est servi pour analyser chacun de ces éléments.

Principales constatations

Programme modeste, ressources limitées, apports importants

Le comité d'examen a constaté que les documents passés en revue ainsi que les réponses obtenues au moyen des enquêtes et des entrevues réalisées auprès des bénéficiaires de subventions et des parties prenantes corroboraient les incidences dont il est question dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010. De façon générale, RMCT a continué d'être bien organisé et bien géré malgré les difficultés considérables survenues au cours d'une période de transition ardue marquée par des changements au niveau de la direction et des incertitudes sur le plan organisationnel.

Le comité d'examen a constaté que RMCT avait fait un apport important aux données probantes mondiales sur la lutte antitabac, notamment en ce qui concerne les questions de développement dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

RMCT s'est de plus constitué un solide corpus de connaissances et de résultats de recherche sur de grandes questions liées à la lutte antitabac, mais ayant été négligées jusqu'alors en tant que domaines de recherche relativement aux politiques, comme l'usage du narguilé et les sexospécificités.

Le comité a également constaté que RMCT a facilité efficacement la constitution de réseaux entre chercheurs, organismes de plaidoyer et responsables des politiques, ainsi que le renforcement des capacités des chercheurs. RMCT a accompli des progrès appréciables dans l'ensemble du portefeuille et a obtenu des succès notables au chapitre de l'influence sur les politiques dans des pays donnés. Il convient de le souligner étant donné la taille relativement petite de l'équipe de RMCT, les ressources financières restreintes dont elle dispose et les contraintes de devoir exercer ses activités dans un milieu multisectoriel exigeant pendant la longue période de transition du programme.

Le comité d'examen s'est également penché sur les plans de RMCT pour l'avenir dont il est fait mention dans le rapport du programme et a incorporé ses recommandations à cet égard dans le présent rapport. Au-delà du rapport du programme, le comité a dégagé et examiné d'autres questions organisationnelles et stratégiques qu'il estimait pertinentes relativement à la stratégie de programmation 2005-2010 et à l'avenir du programme.

Cadre stratégique

Le comité d'examen a conclu que les incidences relatées dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010 concordent avec les axes thématiques énoncés dans la stratégie de programmation pour la même période, les deux documents renvoyant au même objectif général. Cependant, la stratégie ne fait aucunement mention des incidences attendues du programme et d'indicateurs qui permettraient de les mesurer. Le comité a constaté l'absence d'indicateurs, de points de repère ou d'objectifs formulés clairement dans la stratégie, et relevé qu'on ne rendait pas compte de ces objectifs de façon claire et logique dans le rapport du programme.

Par conséquent, le comité a eu peine à évaluer de façon systématique, logique et objective les constatations et les incidences, et à faire le bilan des progrès accomplis pendant la période de cinq ans en vertu de la stratégie de programmation 2005-2010.

Organisation

Il s'est dégagé des entrevues réalisées auprès des parties prenantes la forte impression que RMCT ne fait pas suffisamment partie intégrante des activités du CRDI et qu'il ne bénéficie pas de la prise en charge active et d'un soutien réel du Centre.

Le comité d'examen a constaté qu'au sein du CRDI, RMCT a acquis une expertise et une expérience sans pareil pour ce qui est d'assurer la bonne marche d'un programme de recherche multisectoriel, la lutte antitabac englobant des questions économiques,

sociales, culturelles, sanitaires et agricoles en plus de grandes questions liées au développement. Conscient de l'intention du CRDI d'entreprendre un nouveau rôle dans le domaine des maladies chroniques, le comité a relevé que RMCT est bien placé pour diriger de nouveaux travaux ou encore pour agir en tant que catalyseur ou de centre de connaissances.

Toutefois, le comité d'examen s'inquiète de ce qu'un nouvel accent sur les maladies chroniques risque d'isoler RMCT ou de diminuer l'importance accordée aux questions liées à la lutte antitabac au sein du CRDI. Il faudra gérer ce risque au sein de toute nouvelle structure de façon à ce que RMCT puisse aller de l'avant et poursuivre son développement de manière stratégique tout en donnant son appui à d'autres programmes.

Subventions

Le comité d'examen a constaté que le programme de subventions de RMCT ainsi que les activités connexes de renforcement des capacités sont gérés de façon rigoureuse et efficace et ont produit des incidences satisfaisantes pour chaque projet. Il a relevé que RMCT a obtenu ces incidences en privilégiant une approche axée sur les besoins exprimés par les pays du Sud, sur la participation active des chercheurs de pays en développement et sur un financement impulsé par les chercheurs et adapté aux besoins (appelé « responsive funding » dans la stratégie). Cette approche lui a permis d'attirer des investissements, mais a également entraîné des coûts de transaction assez considérables (heures et ressources consacrées à la gestion et à l'administration) pour une petite équipe disposant de peu de ressources.

Le comité d'examen a constaté que bon nombre de résultats émanant de travaux de recherche donnés sont réputés appréciables et que leur diffusion locale est efficace. Cependant, il a également conclu qu'il y a lieu d'en arriver à une cohésion accrue de l'ensemble des activités de RMCT, et d'en tirer plus de valeur et d'en accroître l'importance en intensifiant la diffusion des résultats à l'échelle mondiale. L'équipe de RMCT a fait savoir au comité qu'une méta-analyse des subventions était en cours de réalisation.

Rayonnement et leadership sur la scène internationale

Les parties prenantes soutiennent que le rayonnement de RMCT sur la scène internationale — c'est-à-dire, la conscience de son travail et de ses activités par d'autres organismes voués à la lutte antitabac dans le monde — est beaucoup plus faible qu'en 2005. La majorité d'entre elles connaissent RMCT de longue date et le tiennent en estime. Or, il semble que les travaux actuels de RMCT, les résultats de ses travaux de recherche récents ou ses dernières contributions à la lutte mondiale contre le tabac restent largement méconnus, avec quelques exceptions notables, comme le leadership qu'il exerce sur la scène internationale à l'égard de l'initiative Analyses situationnelles de la lutte antitabac en Afrique (ASTA). La diminution de la visibilité de RMCT a pour effet que les parties prenantes ne connaissent pas ses importantes contributions et n'y

ont plus recours. Qui plus est, RMCT pourrait avoir de la difficulté à attirer de nouveaux bailleurs de fonds, à donner un second souffle à des partenariats importants et à en établir de nouveaux.

Du reste, plusieurs parties prenantes ont signalé un important manque de leadership quant à l'organisation et à la coordination d'une tribune mondiale permettant de débattre des priorités, des besoins et du financement de la recherche au service de la lutte mondiale contre le tabac. Bien que tous comprennent que RMCT est passé de secrétariat à programme, nombre de parties prenantes ont résolument laissé entendre que RMCT est bien placé et possède l'expérience voulue pour réintégrer son rôle de chef de file mondial. Par ailleurs, la position de retrait actuelle de RMCT pourrait rendre difficile toute démarche visant à assumer de nouveau un rôle de premier plan dans le domaine de la recherche au service de la lutte mondiale antitabac, s'il s'agit d'une voie qu'il décide de suivre.

Conseil des gouverneurs du CRDI

Au cours de la période d'examen, le comité a appris qu'un membre du conseil d'administration d'Imperial Tobacco Canada présidait le Conseil des gouverneurs du CRDI. Plusieurs organismes ont, depuis, mis fin à leur accord de financement et à toute autre association avec le CRDI, RMCT et des membres du personnel du Centre.

Le comité d'examen a constaté que l'affaire entache considérablement la réputation et la crédibilité de RMCT et du CRDI à la lumière de la forte réaction des parties prenantes, ainsi que des lignes directrices de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant l'ingérence de l'industrie du tabac dans la lutte contre le tabagisme et dans les politiques en matière de santé publique. L'affaire nuit gravement à la capacité de RMCT d'assurer l'exécution efficace de sa programmation et risque de représenter une menace réelle à la viabilité de ce dernier.

Principales recommandations

Le comité d'examen a conclu que les apports de RMCT aux mesures mondiales de lutte antitabac pendant la période 2005-2010 ont été importants, pertinents et utiles, mais qu'ils ne doivent pas s'arrêter là. S'il bénéficie d'un soutien organisationnel et des ressources nécessaires, RMCT peut consolider et élargir son rôle de manière à accroître sa portée dans des pays donnés et sa portée mondiale, rayonner de nouveau sur la scène internationale, regagner du galon en tant que leader mondial en matière de recherche au service de la lutte antitabac, et assurer sa viabilité. En somme, le comité d'examen recommande que le CRDI et RMCT procèdent à une recherche et à une analyse plus poussées en ce qui concerne les plans proposés pour l'avenir dans le rapport du programme et qu'ils envisagent

- de poursuivre le financement, combien essentiel, dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, de la recherche axée sur le développement et s'intéressant à des questions cruciales, mais jusqu'ici négligées;
- d'élaborer une nouvelle stratégie de programmation comportant des objectifs et des indicateurs clairement définis en vue de pouvoir suivre et évaluer le rendement;
- de tirer parti des relations existantes avec les bénéficiaires afin d'optimiser les investissements passés dans la recherche et le renforcement des capacités;
- de renforcer et de diffuser efficacement la méta-analyse des résultats de recherche;
- d'intensifier la participation des partenaires de par le monde de même que l'échange d'information avec eux;
- d'établir RMCT en tant que chef de file, de catalyseur ou de centre de connaissances aux fins de futurs travaux du CRDI sur les maladies chroniques;
- de réaliser un examen interne et d'organiser des activités afin de s'adresser aux parties prenantes dans le but de rétablir les perceptions quant à l'ingérence de l'industrie du tabac dans les activités de RMCT.

RAPPORT

Contexte

Historique

À l'origine, en 1994, RMCT était un projet connu sous le nom d'Initiative internationale du tabac. En 1998-1999, il devient un secrétariat du CRDI puis, en 2000, on le dote d'un directeur exécutif à temps plein. La structure du secrétariat a été pensée de façon à favoriser la participation, l'encadrement et le financement de la part de plusieurs partenaires.

En 2004-2005, de secrétariat qu'il était, RMCT est devenu un programme ordinaire du CRDI relevant du domaine de programme Politique sociale et économique. Il est ensuite rattaché au domaine Recherche pour l'équité en santé, qui regroupe également le programme Gouvernance, équité et santé et l'Initiative de recherche en santé mondiale (le secrétariat de cette dernière). La mission actuelle de RMCT consiste à créer une assise solide en matière de recherche, de financement et de connaissances afin de permettre l'élaboration de politiques et de programmes antitabac efficaces qui sauront réduire au minimum les risques que posent pour la santé et le développement humain la production et la consommation de tabac dans les pays en développement.

L'équipe de RMCT compte actuellement cinq membres au siège du CRDI, à Ottawa, au Canada, et un membre (un administrateur de programme) au Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale du CRDI.

Stratégie de programmation 2005-2010

La stratégie de programmation 2005-2010 précisait que les activités de RMCT s'articuleraient autour du soutien à l'élaboration de politiques antitabac. RMCT a classé par ordre de priorité de premier et de second rangs les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire d'après leurs besoins en matière de développement et d'autres facteurs, plutôt que de ne tenir compte que de la taille de la population de fumeurs dans un pays donné, puis a arrêté son choix sur les cinq grands axes thématiques suivants.

1. Pauvreté et tabac
2. Culture du tabac : les répercussions sur la santé, la société, les moyens de subsistance et l'économie
3. Interventions visant les systèmes de santé
4. Mondialisation, commerce et tabac
5. Autres formes d'usage du tabac

En février 2008, RMCT décidait d'épurer sa stratégie de programmation et de mettre l'accent sur trois volets de 2008 à 2010 :

- Programmation de base
- Soutien à la ratification, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de la CCLAT
- Initiatives spéciales

RMCT a aussi revu les cinq grands axes thématiques énoncés dans sa stratégie 2005-2010 et les a remaniés afin de privilégier les deux axes suivants :

1. Interventions visant les systèmes et les politiques de santé
2. Culture du tabac : santé, moyens de subsistance, économie et environnement

Pendant le cycle de programmation en cours (de 2008 à 2010), RMCT a accordé la priorité aux propositions s'inscrivant dans les deux axes thématiques ci-dessus, mais a également continué d'accepter les propositions relatives aux trois autres axes.

Rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010

L'équipe n'a pas organisé son rapport sur les incidences du programme pendant la période 2005-2010 selon les domaines d'intervention mentionnés précédemment ni la progression en ce qui concerne les axes thématiques pour cette période. Elle a plutôt estimé qu'il serait plus révélateur de brosser un tableau de ses activités d'après quatre catégories d'incidences obtenues par la programmation, qui n'étaient pas directement ou explicitement rattachées aux axes thématiques énoncés dans la stratégie de programmation quinquennale, mais qui avaient tout de même des liens étroits avec celle-ci.

1. **Nouveaux horizons** — RMCT a fait rapport sur les travaux qui font foi de son rôle perçu de *pionnier dans des domaines de recherche cruciaux, mais négligés*, dont les risques pour la santé que pose l'usage du narguilé, les moyens de subsistance des cultivateurs de tabac pauvres dans les pays ayant une dépendance perçue à la production de tabac ainsi que les sexospécificités.
2. **Capacités régionales** — RMCT a présenté un compte rendu des activités visant à renforcer les capacités régionales, les mouvements régionaux de lutte antitabac et la recherche-action dans les pays négligés.
3. **Accroissement des capacités sur le plan des politiques** — RMCT a brossé un tableau des activités visant à renforcer la capacité d'influer sur les politiques, dont son programme de petites et de moyennes subventions, les ateliers et la formation à l'intention des chercheurs, ainsi que l'analyse du contexte politique et de la conjoncture dans 12 pays d'Afrique.
4. **Influence mondiale** — RMCT a présenté un compte rendu d'activités de coordination des bailleurs de fonds et d'établissement de réseaux entre eux, de sensibilisation accrue des organismes de financement et de développement à la lutte antitabac comme problème de développement, et de production de

données probantes sur la contrebande du tabac, sur l'usage du narguilé, sur les solutions de rechange à la culture de tabac et sur les sexospécificités afin d'alimenter des forums régionaux et mondiaux et d'appuyer la mise en oeuvre et la ratification de la CCLAT dans les pays et les régions.

La lutte mondiale contre le tabac

Le comité a analysé la conjoncture de la lutte mondiale contre le tabac afin de situer son examen et de pouvoir mettre les constatations et les recommandations en contexte.

Le contexte politique et le financement de la lutte mondiale contre le tabac ont assurément beaucoup changé au cours des cinq à dix dernières années. Malgré tout, l'important problème de santé publique demeure. Le tabagisme occupe toujours le premier rang des causes de décès et de maladies évitables chez les adultes à l'échelle mondiale, et une énorme pression est exercée sur les pays en développement. Ces derniers représentent près de 70 % de la consommation mondiale de tabac. On estime que d'ici 2025, 10 millions de personnes mourront chaque année de maladies liées au tabagisme et que 70 % de ces décès surviendront dans ces pays. De plus, les études réalisées au cours des cinq dernières années tendent à démontrer que les maladies chroniques sont les principaux facteurs de la charge de morbidité dans toutes les régions du monde. Malgré le fait qu'on soit de plus en plus conscient du « double fardeau » que représentent les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles, et en dépit de l'appel lancé, aux plus hauts niveaux, en faveur de l'adoption de mesures intersectorielles en santé axées sur la prévention, la promotion et le traitement, les politiques et les services de santé sont encore, dans la plupart des pays, principalement axés sur le diagnostic et le traitement de maladies épisodiques et aiguës.

Les besoins sont grands au chapitre du financement, de la recherche et des politiques se rapportant à la lutte mondiale contre le tabac. Un nombre restreint d'organismes financent des activités de recherche importantes axées sur la lutte antitabac et un nombre encore plus petit appuie, dans une mesure appréciable, la recherche sur les politiques antitabac. Les renseignements sur les retombées économiques négatives du tabac sont bel et bien disponibles à l'échelle mondiale, mais il n'existe aucun protocole d'évaluation normalisé des effets du tabac sur la pauvreté et sur le développement. L'examen de la conjoncture de la lutte mondiale contre le tabac a fait ressortir la nécessité d'intégrer, aux priorités en matière de développement, les connaissances ayant trait au fardeau que le tabac fait peser sur l'économie et sur la santé. Il ne semble y avoir aucun véritable chef de file, coordonnateur ou tribune permettant la discussion sur le financement de la recherche au service de la lutte mondiale contre le tabac ou l'établissement des priorités.

Enfin, il est manifeste que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire ont besoin davantage de soutien dans le domaine de la recherche pertinente sur le plan des politiques ainsi que de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques ayant trait aux

obligations stipulées dans la CCLAT, notamment aux dispositions désormais assorties de protocoles et de lignes directrices.

Méthodologie

RMCT a évolué avec le temps. Pour pouvoir mener à bien l'examen de son travail, il importe de comprendre son objectif général, sa mission, ses créneaux et les étapes de son histoire au fil de cette évolution. La méthodologie adoptée consistait à passer en revue les documents portant sur divers aspects de la programmation de RMCT et le contexte dans lequel ont eu lieu la planification et l'exécution de cette dernière. L'examen a en outre comporté une évaluation des projets de recherche fondée sur l'étude de

- documents décrivant les projets de recherche financés;
- documents fournis par les bénéficiaires de subventions;
- rapports de fin de projet rédigés par les membres du personnel de RMCT ayant assuré la coordination et le soutien des projets de recherche. Ces rapports permettent de mieux comprendre les obstacles et les difficultés auxquels ont fait face les chercheurs et comment ils sont parvenus à les surmonter, souvent en bénéficiant des conseils de RMCT.

Outre cet examen de la documentation, le comité s'est intéressé aux observations formulées par les bénéficiaires dans le cadre d'une enquête en ligne au sujet de leur collaboration avec RMCT et de leur appréciation relativement à l'exécution de leur projet de recherche. L'enquête incluait, entre autres, des questions visant à comparer RMCT à d'autres organismes à vocation internationale. Le comité d'examen a jugé nécessaire de faire également appel à des répondants clés dont les impressions et les points de vue ont bonifié la base de connaissances essentielle aux fins de l'examen externe. Le personnel de RMCT a, pour sa part, aidé les examinateurs à mieux saisir certaines questions revêtant de l'importance pour l'examen.

Les constatations et les recommandations du comité s'appuient sur une analyse et un examen exhaustifs des documents essentiels (annexe B), ainsi que sur des enquêtes menées auprès des bénéficiaires de subventions et des entrevues réalisées avec des parties prenantes clés, à l'interne et à l'extérieur, dont des bénéficiaires de subventions, des bailleurs de fonds et plusieurs organismes oeuvrant dans le domaine de la lutte mondiale contre le tabac. (Le questionnaire de l'enquête menée auprès des bénéficiaires de subventions se trouve à l'annexe D et celui de l'enquête réalisée auprès des parties prenantes, à l'annexe E.)

Constatations

Généralités

Le mandat principal du comité d'examen externe consistait à évaluer dans quelle mesure RMCT a atteint les objectifs énoncés dans sa stratégie de programmation 2005-2010 et jusqu'à quel point les constatations émanant de la recherche ainsi que les incidences de cette dernière — spécifiées dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010 — sont importantes, pertinentes et utiles. Le comité d'examen devait également dégager les grandes questions concernant RMCT et son avenir, ses partenaires et le CRDI.

Le comité d'examen a constaté que les documents passés en revue ainsi que les réponses obtenues au moyen des enquêtes et des entrevues réalisées auprès des bénéficiaires de subventions et des parties prenantes corroboraient les incidences dont il est question dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010. Toutefois, l'insuffisance de liens entre la stratégie de programmation et le rapport du programme a restreint dans une certaine mesure l'examen du comité. Étant donné l'absence d'indicateurs, de points de repère ou d'objectifs formulés clairement dans la stratégie et l'omission d'en rendre compte par la suite dans le rapport du programme, le comité d'examen n'a pas pu évaluer de façon systématique, logique et objective les constatations et les incidences relatées dans le rapport de RMCT. Le comité d'examen a plutôt eu recours à une analyse et à un examen exhaustifs des documents pertinents, à un examen de la conjoncture de la lutte mondiale contre le tabac, à des rapports de subvention et à d'autres rapports, ainsi qu'aux constatations émanant des enquêtes et des entrevues.

Ainsi, le comité a décidé, dans un premier temps, d'examiner les constatations et incidences relatées dans le rapport du programme visant la période 2005-2010, et de présenter ses propres constatations à leur égard selon les grandes catégories établies par RMCT dans son rapport. Dans un deuxième temps, le comité a examiné des questions qu'il jugeait également pertinentes au regard de la stratégie de programmation 2005-2010, de vastes questions organisationnelles et stratégiques ainsi que de l'avenir de RMCT. Le comité a classé ces « Autres constatations du comité d'examen externe » dans les cinq catégories suivantes :

- Cadre stratégique
- Organisation
- Subventions
- Rayonnement et leadership sur la scène internationale
- Conseil des gouverneurs du CRDI

Les constatations découlant de ces deux exercices, dont certaines se recoupent, sont présentées ci-après.

Incidences dont fait état le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010

Dans son rapport visant la période 2005-2010, RMCT fait état d'incidences dans quatre grandes catégories : ouverture de nouveaux horizons, renforcement des capacités régionales, renforcement des capacités sur le plan des politiques et exercice d'une influence mondiale. RMCT y décrit également les activités à l'appui de ces incidences déclarées. Le comité d'examen a constaté que RMCT est parvenu, de façon générale, à obtenir ces incidences dans ces domaines.

Nouveaux horizons

Le comité d'examen a constaté que l'appui consenti par RMCT à des domaines de recherche négligés, comme les questions agricoles et la recherche sur le narguilé, s'est avéré important pour les besoins de la CCLAT et de certaines actions entreprises à l'échelle nationale. Il a constaté que la recherche sur le narguilé a donné de bons résultats comme en font foi la collaboration avec l'OMS, l'utilisation des travaux par des groupes de travail de la CCLAT et le document de recherche publié.

De plus, le comité a constaté que le soutien de RMCT à la recherche sur la culture du tabac, en particulier celle qui s'intéresse aux obstacles à la lutte antitabac attribuables à la dépendance perçue à l'égard de cette production, est sans pareil et propose des solutions de rechange bien documentées dans des domaines particuliers.

Enfin, le comité souligne les travaux de recherche considérables menés par RMCT sur les sexospécificités et les questions d'égalité, l'atelier de suivi organisé en 2010 et l'utilisation par l'OMS de certains résultats de recherche aux fins de la préparation de sa campagne de promotion pour la Journée mondiale sans tabac 2010 et d'une monographie connexe (prépublication).

Quelques parties prenantes ont également déclaré qu'aucune autre organisation ne s'est employée autant que RMCT à appuyer la recherche à petite échelle pertinente sur le plan des politiques antitabac et le renforcement des capacités de recherche.

Capacités régionales

Le comité d'examen a relevé des preuves tangibles du renforcement des capacités de recherche régionales grâce à l'initiative Analyses situationnelles de la lutte antitabac en Afrique (ASTA), de même qu'aux travaux de recherche sur le narguilé, sur les sexospécificités et sur les questions d'égalité. Notamment, le leadership dont fait preuve RMCT en Afrique par l'entremise de l'initiative ATSA a donné lieu à un nombre important d'incidences, à des sources de renseignements très utiles et à une croissance durable des activités et des capacités. Le comité a en outre recueilli des données probantes qui corroborent le rôle efficace que joue RMCT au chapitre de l'établissement et du renforcement de réseaux régionaux. Il ressort de l'enquête menée auprès des bénéficiaires de subventions une grande satisfaction à l'égard du renforcement, de la

part de RMCT, des capacités sur le plan du leadership en recherche, et certains témoignages au sujet de l'établissement de partenariats régionaux. Le comité d'examen a également relevé des preuves tangibles du soutien qu'apporte RMCT aux activités dans les pays négligés et aux nouveaux chercheurs à l'échelle régionale.

Le comité d'examen a relevé que RMCT a piloté l'exercice d'établissement des priorités régionales en matière de recherche au service de la lutte antitabac pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale, l'Afrique australe, et l'Amérique latine et les Caraïbes, lesquelles ont servi de fondement au programme mondial de recherche au service de la lutte antitabac que RMCT, l'Initiative pour un monde sans tabac de l'OMS et d'autres partenaires ont établi en 1999.

Cependant, le comité d'examen a eu peine à confirmer le suivi effectué par RMCT des réseaux régionaux et la mise en application des priorités de recherche régionales, ainsi qu'à évaluer la portée ou la pertinence du programme mondial, principalement parce que RMCT a cessé ses travaux dans ces domaines après 1999 et que de nouvelles initiatives mondiales, comme l'initiative Bloomberg, ont attiré l'attention et les ressources des anciens partenaires.

Capacités sur le plan des politiques

Pour évaluer l'apport de RMCT à l'accroissement des capacités sur le plan des politiques, le comité a passé en revue les deux projets présentés dans le rapport du programme ainsi que quelques autres, et a tenu compte des observations formulées par les bénéficiaires de subventions et les parties prenantes. Le comité a trouvé des preuves tangibles de ce que RMCT a contribué efficacement au renforcement de la capacité de la recherche à influencer sur les politiques dans les pays en développement, un modèle dont s'inspirent de plus en plus les autres organismes de lutte antitabac au moment de prendre des décisions en matière de financement. Le comité a en outre relevé que les bénéficiaires qui ont pris part à l'enquête en ligne ont presque tous convenu que les ateliers financés par RMCT leur ont permis de renforcer leurs compétences en recherche et leur capacité d'entreprendre de la recherche sur les politiques dans leur propre pays.

Les bénéficiaires de subventions ont également mentionné que RMCT a largement contribué à la recherche sur les politiques dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Près de 90 % des bénéficiaires ont affirmé avoir été témoins de modifications des politiques dans leur pays, ce qu'a corroboré l'examen d'un échantillon de projets, dont ceux ayant bénéficié des petites subventions. Certains pays ont considérablement modifié leur politique. Par exemple, au Kenya, le comité parlementaire de l'agriculture prévoit suspendre l'aide financière accordée aux producteurs du tabac et ainsi renforcer davantage la loi antitabac existante.

L'adoption d'une loi pour un environnement sans fumée au Guatemala, qui est mise en application à l'heure actuelle et qui connaît un succès appréciable, est un autre exemple

de recherche financée par RMCT ayant donné lieu à des modifications des politiques. En Arménie, les politiques antitabac sur les lieux de travail ont en outre été renforcées grâce à la recherche financée par RMCT. Des travaux de recherche réalisés dans le cadre d'un projet financé par RMCT ont contribué à maintenir en vigueur une politique de premier plan dans les pays du Pacifique. Enfin, au Pakistan, des données probantes issues de la recherche ont servi à soutenir le décret antitabac.

À la lumière d'une analyse des subventions et des observations formulées par les bénéficiaires et les parties prenantes, le comité d'examen a constaté que le soutien qu'accorde RMCT aux subventions de recherche-action sur la CCLAT a permis de produire des données probantes servant à exercer une influence sur les politiques. Même que dans certains pays, elles ont donné lieu à la mise en place de nouvelles politiques. Grâce aux données probantes émanant de la recherche financée par ce programme de petites subventions, le gouvernement chilien a adopté une loi visant à interdire toute publicité sur la cigarette au pays.

De façon générale, le comité d'examen a constaté que la recherche financée par le programme de petites subventions est grandement susceptible d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques conformes à la CCLAT dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Certains répondants clés ont fait allusion à cet effet, mentionnant qu'il est ainsi possible de « réaliser beaucoup avec bien peu d'argent ».

Influence mondiale

Les bénéficiaires de RMCT et certains organismes clés respectent et reconnaissent les efforts que déploie RMCT au chapitre de la recherche sur les politiques influente portant sur un large éventail de questions essentielles liées à la lutte antitabac et ayant eu particulièrement de crédit à l'échelon national. Du reste, il y a tout lieu de croire que l'appui de RMCT à la recherche sur l'usage du narguilé et, dans une certaine mesure, à la recherche sur la culture de tabac ait eu des retombées sur les mesures mondiales de lutte antitabac, y compris sur les négociations de la CCLAT.

Le comité d'examen a eu de la difficulté à corroborer d'autres allégations de RMCT quant à l'influence mondiale considérable qu'il aurait eue au cours de la période 2005-2010. Quoique le comité ait recueilli des preuves de la coordination des bailleurs de fonds au cours de cette période, il y a peu de signes que cette dernière a eu une incidence mondiale considérable. De plus, bien que l'approche de RMCT en matière de financement de la recherche dans une optique de développement soit reconnue, peu d'efforts ont été consentis pour faire valoir cette approche à des entités de haut niveau à l'extérieur de RMCT et de façon durable. Il en sera davantage question à la rubrique *Rayonnement et leadership sur la scène internationale* qui suit.

Autres constatations du comité d'examen externe

Cadre stratégique

Le comité d'examen a conclu que les incidences relatées dans le rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010 concordent avec les axes thématiques énoncés dans la stratégie de programmation pour la même période, les deux documents renvoyant au même objectif général.

Cependant, la stratégie ne fait aucunement mention des incidences attendues du programme et d'indicateurs qui permettraient de les mesurer. RMCT a bel et bien dressé une cartographie des incidences avant d'élaborer sa stratégie de programmation, mais il n'est pas question de ces incidences répertoriées, suivies et évaluées dans le rapport du programme. Le comité a constaté l'absence d'indicateurs, de points de repère ou d'objectifs formulés clairement dans la stratégie, et relevé qu'on ne rendait pas compte de ces objectifs de façon claire et logique dans le rapport du programme.

Par conséquent, le comité a eu peine à évaluer de façon systématique, logique et objective les constatations et les incidences, et à faire le bilan des progrès accomplis pendant la période de cinq ans en vertu de la stratégie de programmation 2005-2010. En outre, l'absence de liens directs entre la stratégie de programmation et le rapport du programme laisse supposer au comité d'examen que les incidences et les résultats de recherche de RMCT sont sans doute difficilement observables et vérifiables, notamment pour les partenaires et les bailleurs de fonds externes.

Organisation

RMCT a connu une évolution rapide : lancé en tant que petite initiative en 1994, il est devenu un secrétariat international en 1998-1999 avant d'être converti en programme du CRDI en 2004-2005. Le comité d'examen a eu de la difficulté à retracer l'historique de RMCT, en particulier les périodes de transition. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que le CRDI reconnaît l'importance des activités de lutte antitabac en son sein et qu'il s'efforce d'intégrer davantage RMCT.

Pourtant, cet effort — et le processus décisionnel du CRDI — n'ont pas toujours été transparents ou communiqués clairement à la direction et au personnel de RMCT, ce qui a pu laisser planer l'incertitude et donner l'impression d'un manque de collaboration efficace avec les autres programmes du CRDI. De plus, le comité a relevé, au cours de la période 2005-2010, d'importants vides à la direction de RMCT. Malgré la nomination de chefs de programme par intérim et les efforts du personnel de RMCT, il y a lieu de croire qu'il y a eu un manque d'orientation et de soutien de haut niveau pour prendre des décisions relatives aux activités de RMCT.

Plusieurs parties prenantes ont souligné que l'équipe de RMCT est très motivée, est très engagée à l'égard de la lutte antitabac, est attentive aux besoins des bénéficiaires et gère le programme de subventions de façon efficace. Cela est remarquable étant donné

la petite taille de l'équipe de RMCT et la portée mondiale du programme. Le comité d'examen a relevé que RMCT permet à certains bénéficiaires d'avoir accès à l'expertise ou au soutien techniques de tiers. Plusieurs parties prenantes et quelques bénéficiaires ont proposé que, pour répondre à ses besoins futurs, RMCT amplifie l'expertise technique particulière offerte en ce qui a trait à certaines questions touchant aux subventions, comme les questions économiques et fiscales.

L'impression qui se dégage de certains documents et de certaines entrevues avec les parties prenantes est que sur le plan organisationnel, RMCT est perçu comme étant une initiative de programme modeste à *vocation unique* au sein d'un organisme qui met l'accent sur des programmes *pluridimensionnels*. Non seulement cette perception est erronée, mais le comité a relevé, pendant son examen, des preuves de ce que RMCT a adopté une approche multisectorielle et pluridisciplinaire en reconnaissance des aspects sociaux, économiques, agricoles, économiques et politiques de la lutte antitabac, qui est d'ailleurs multisectorielle en soi.

En outre, le souci de RMCT de financer la recherche au service de la lutte antitabac dans une optique de développement est à la fois sans pareil et précieux. Bien que d'autres organismes financent également ce type de recherche, peu d'entre eux semblent aussi déterminés que RMCT à établir une corrélation entre celle-ci et les questions de développement. RMCT est actuellement un petit programme au sein d'un organisme de recherche et de développement qui préconise l'agilité, la souplesse et la gestion innovante. Le modèle organisationnel de RMCT tient compte de ces principes.

Le comité d'examen a été informé de l'intention du CRDI d'assumer un nouveau rôle dans le domaine de la recherche sur les maladies chroniques. La lutte antitabac figure au nombre des axes prioritaires d'intervention en matière de maladies chroniques. L'expérience et l'expertise de RMCT pour ce qui est d'aborder la lutte antitabac sous un angle multisectoriel et pluridimensionnel le place assurément en bonne position pour agir à titre de chef de file, de catalyseur ou de centre de connaissances en ce qui concerne des activités de recherche sur les maladies chroniques que le CRDI pourrait décider d'entreprendre.

Toutefois, le comité d'examen s'inquiète de ce qu'un nouvel accent sur les maladies chroniques risque d'isoler RMCT ou de diminuer l'importance accordée aux questions liées à la lutte antitabac au sein du CRDI. Il faudra gérer ce risque au sein de toute nouvelle structure de façon à ce que RMCT puisse aller de l'avant et poursuivre son développement de manière stratégique tout en donnant son appui à d'autres programmes.

Subventions

Le comité d'examen a constaté que la majorité des projets ayant bénéficié d'une subvention de RMCT étaient pertinents sur le plan des politiques, reposaient sur une méthodologie sûre, poursuivaient des objectifs explicites, étaient parvenus, dans une modeste mesure, à rejoindre les publics cibles de RMCT et avaient produit les incidences signalées. Ces dernières ont fourni des données probantes pouvant être utilisées pour constituer un ensemble des connaissances qui, moyennant un soutien adéquat à la méta-analyse, la collaboration avec les parties prenantes des quatre coins du monde et l'intensification de la diffusion, est apte à soutenir les politiques pertinentes à la lutte antitabac à l'échelle mondiale.

Dans la plupart des pays, les subventions de RMCT ont également permis de fournir aux responsables des politiques des données probantes issues de la recherche dont ils avaient besoin. RMCT s'est doté de mécanismes très efficaces de communication permanente avec les bénéficiaires (par exemple la discussion sur des notes conceptuelles) afin de s'assurer que les projets répondent aux besoins du pays visé, sont de grande qualité et sont communiqués efficacement aux responsables des politiques. En outre, les petites subventions de recherche-action sur la CCLAT de RMCT ont répondu grandement aux besoins des pays en développement, dans toutes les régions. La plupart d'entre elles ont contribué à produire des données probantes susceptibles de faire progresser la CCLAT dans ces pays.

Le comité a constaté que RMCT est soucieux de demeurer attentif aux besoins des chercheurs et des pays et de *ne pas leur dicter ce qu'ils doivent faire*; par conséquent, il privilégie un financement *adapté* à un financement *dirigé*. Les bénéficiaires de subventions sont visiblement d'accord avec cette façon de faire. Le comité d'examen a relevé que certaines parties prenantes et certains membres du personnel de RMCT n'ont pas toujours bien compris la différence, sur le plan stratégique, entre un financement dirigé et un financement adapté aux besoins.

Enfin, le souci de RMCT de financer la recherche au service de la lutte antitabac dans une optique de développement est à la fois sans pareil et précieux. Bien que d'autres organismes financent également ce type de recherche, peu d'entre eux semblent aussi déterminés que RMCT à établir une corrélation entre celle-ci et les questions de développement. RMCT pourrait promouvoir cette approche et inciter plus de bailleurs de fonds à appuyer la recherche au service de la lutte antitabac afin qu'il ne soit plus le seul à remplir ce rôle.

Rayonnement et leadership sur la scène internationale

Le comité d'examen a constaté que RMCT était beaucoup moins présent au sein du milieu mondial de la lutte antitabac et que sa réputation était beaucoup moins grande qu'en 2005. Les travaux de RMCT, ainsi que ses résultats de recherche et les retombées de ces derniers, sont méconnus de la plupart des parties prenantes. Paradoxalement,

des partenaires de par le monde qui ont collaboré récemment avec RMCT à des projets de prestige abondent dans le même sens. Si le comité a constaté que RMCT est très efficace en ce qui concerne les projets ayant bénéficié d'une subvention et auprès des chercheurs, ses activités n'ont pas l'influence mondiale à laquelle on serait en droit de s'attendre. Toutefois, comme il est fait mention ailleurs dans le présent rapport, il existe une exception notable, à savoir le leadership qu'il exerce sur la scène internationale à l'égard de l'initiative ASTA. Il est regrettable que le fait que la Fondation Gates ait cessé d'octroyer des fonds à RMCT réduise considérablement, du moins temporairement, la possibilité pour RMCT de continuer de jouer ce rôle prépondérant.

Le comité d'examen conclut qu'il est possible de diffuser plus efficacement les résultats de recherche de RMCT. Quoique RMCT aide activement les bénéficiaires à diffuser les résultats de recherche dans leur pays et que ceux-ci sont publiés sur les pages Web de RMCT, le comité a relevé peu d'efforts de la part de RMCT pour communiquer efficacement les résultats de recherche aux auditoires mondiaux influents.

Le comité d'examen a été informé de ce que RMCT a choisi délibérément de délaisser quelque peu son rôle de chef de file dans le domaine de la recherche au service de la lutte mondiale contre le tabac afin de se concentrer sur les besoins particuliers des pays. Même si des motifs fort valables ont motivé sa décision, les parties prenantes jugent que cela a créé un vide dans les efforts mondiaux de lutte antitabac, notamment quant à l'organisation et à la coordination d'une tribune mondiale permettant de débattre des priorités, des besoins, des lacunes et du financement de la recherche. Nombre de parties prenantes ont résolument laissé entendre que RMCT est bien placé et possède l'expérience voulue pour réintégrer son rôle de chef de file mondial.

Le comité d'examen a conclu que RMCT a une nouvelle chance de prouver qu'il peut produire ou présenter efficacement des résultats, ou exercer une influence mondiale. Compte tenu de la nouvelle et exigeante conjoncture de la lutte mondiale contre le tabac qui évolue rapidement, RMCT peut attirer de nouveaux bailleurs de fonds, donner un second souffle à des partenariats importants et en établir de nouveaux, en plus de combler le vide en matière de leadership dans le domaine de la recherche au service de la lutte mondiale contre le tabac.

Conseil des gouverneurs du CRDI

Au cours de la période d'examen, le comité a appris qu'un membre du conseil d'administration d'Imperial Tobacco Canada, M^{me} Barbara McDougall, siégeait au Conseil des gouverneurs du CRDI à titre de présidente. Cette affaire apparaissait énormément pertinente en ce qui concerne l'examen externe, puisqu'il est vite devenu évident qu'elle avait des répercussions sur la réputation et la crédibilité à court et à long terme de RMCT et du CRDI. La Fondation Bill et Melinda Gates a mis fin au financement octroyé à RMCT ainsi qu'à son association avec celui-ci. D'autres organismes ainsi qu'une revue scientifique ont également mis un terme à leur relation avec le Centre et RMCT.

En outre, de nouvelles directives pour l'application de l'article 5.3 de la CCLAT portant sur l'ingérence de l'industrie du tabac ont concouru à attirer davantage l'attention sur cette révélation, étant donné que le Canada a ratifié la CCLAT et a pris une part active à l'élaboration des lignes directrices. Ces dernières pressent les gouvernements de ne pas autoriser une personne employée par l'industrie du tabac ou une entité qui cherche à promouvoir ses intérêts à faire partie d'un organisme, d'un comité ou d'un groupe consultatif public qui élabore ou met en oeuvre des politiques antitabac ou de santé publique.

Depuis, le Centre s'est doté de nouvelles lignes directrices et procédures en matière de conflit d'intérêts pour son personnel et les membres du Conseil des gouverneurs, et le mandat de M^{me} McDougall au sein du conseil d'administration d'Imperial Tobacco Canada a pris fin. Cependant, de nombreuses parties prenantes ont affirmé que le CRDI donnait l'impression de ne pas prendre ce problème au sérieux, car il n'a pas pris des mesures claires, directes et immédiates pour y remédier. Elles craignent également que le Centre ne considère pas RMCT et la lutte antitabac comme faisant partie intégrante du CRDI, ce qui expliquerait pourquoi il se soucierait peu des conséquences regrettables de cette révélation et de l'influence possible de l'industrie du tabac sur le processus décisionnel du CRDI ou sur RMCT. Les parties prenantes ont presque toutes fait savoir spontanément que M^{me} McDougall devrait démissionner du Conseil du CRDI.

D'après le comité d'examen, cette question est de plus un boulet face au milieu de la lutte antitabac, au milieu de la santé publique et, possiblement, au milieu du développement. Le comité craint que le CRDI et RMCT risquent d'être invariablement associés à l'intrusion de l'industrie du tabac — peu importe la réalité — tant que M^{me} McDougall continuera de siéger au Conseil des gouverneurs du CRDI.

Les examinateurs n'ont relevé aucune preuve manifeste d'ingérence de la part d'Imperial Tobacco Canada ou de l'industrie du tabac dans les activités de RMCT. Néanmoins, il sera extrêmement difficile pour le CRDI d'en donner l'assurance sans procéder à un examen interne du processus décisionnel de son Conseil des gouverneurs et publier un rapport public à cet égard. Le comité d'examen a constaté une réelle nécessité, pour le Centre et RMCT, de s'adresser efficacement aux milieux de la lutte antitabac, de la santé publique et du développement relativement à cette question.

Recommandations

Le comité d'examen a conclu que les apports de RMCT aux mesures mondiales de lutte antitabac pendant la période 2005-2010 ont été importants, pertinents et utiles. L'évaluation des activités de RMCT, les opinions exprimées par les parties prenantes et les bénéficiaires de subventions, ainsi que l'analyse de la conjoncture de la lutte mondiale contre le tabac ont fait ressortir à quel point il est nécessaire que RMCT poursuive sur cette lancée au cours de la prochaine période quinquennale et au-delà. Il convient donc de considérer les recommandations qui suivent sous cet angle. Le comité d'examen s'est également penché sur les plans de RMCT pour l'avenir dont il est fait mention dans le rapport du programme et a incorporé ses recommandations à cet égard dans les lignes qui suivent. Le comité recommande en outre que la direction du CRDI collabore étroitement avec RMCT à l'élaboration de ces plans et envisage également les mesures suivantes.

Généralités

1. Poursuivre le financement, combien essentiel, dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, de la recherche axée sur le développement et s'intéressant à des questions cruciales, mais jusqu'ici négligées.
2. Renforcer et diffuser efficacement la méta-analyse des résultats de recherche.
3. Intensifier la participation des partenaires de par le monde de même que l'échange d'information avec eux.
4. Établir RMCT en tant que chef de file, de catalyseur ou de centre de connaissances aux fins de futurs travaux du CRDI sur les maladies chroniques.
5. Réaliser un examen interne et organiser des activités afin de s'adresser aux parties prenantes dans le but de rétablir les perceptions quant à l'ingérence de l'industrie du tabac dans les activités de RMCT.

Cadre stratégique

1. Élaborer, pour la période 2010-2015, un nouveau plan stratégique pour RMCT comportant des objectifs et des indicateurs mesurables de même qu'un système actif de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports qui contribue à orienter la prise de décision au sein de RMCT et sert à démontrer que celui-ci peut mettre à profit ses ressources pour obtenir, en toute crédibilité et transparence, des résultats qui ont un impact mondial.
2. Communiquer le plan stratégique aux parties prenantes clés.
3. Continuer d'envisager toutes les activités dans une optique de développement.

Organisation

1. Consigner l'historique complet de RMCT. Il importe que les parties prenantes et les bailleurs de fonds saisissent l'évolution de RMCT et soient au fait de sa transition de secrétariat à programme du CRDI.

2. Redoubler d'efforts afin d'intégrer davantage RMCT au CRDI.
3. Offrir à la direction de RMCT un appui du plus haut niveau en matière de prise de décision. Établir des attentes et des mesures du rendement pour la direction de RMCT.
4. Examiner les besoins de l'équipe de RMCT en matière d'expertise technique en fonction des orientations futures.
5. Renforcer la capacité organisationnelle de RMCT pour qu'il puisse tenir un rôle de chef de file dans le domaine de la recherche au service de la lutte mondiale contre le tabac.
6. Établir RMCT en tant que centre de connaissances du CRDI, qui fait profiter d'autres de son expérience et de son expertise relativement à l'utilisation des données probantes issues de la recherche en vue de soutenir l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques.
7. Faire jouer à RMCT un rôle de chef de file, de catalyseur ou de centre de connaissances aux fins de possibles travaux sur les maladies chroniques, sans toutefois délaissier l'accent central sur la lutte antitabac comme problème de développement.

Subventions

1. Tirer parti des relations existantes avec les bénéficiaires de subventions afin d'optimiser les investissements passés dans la recherche et le renforcement des capacités, et de consolider l'établissement de réseaux de chercheurs. Examiner la possibilité d'accroître l'accès des bénéficiaires à l'expertise et au soutien techniques particuliers dont ils ont besoin, comme à des spécialistes de la politique fiscale, à des économistes et à des spécialistes de la mise en application.
2. Continuer d'apporter son soutien à la recherche de grande qualité et pertinente sur le plan des politiques en ciblant les projets de recherche valables reposant sur une analyse objective du contexte national en matière de politiques antitabac.
3. Poursuivre le financement de la recherche visant à ouvrir de nouveaux horizons.
4. Réaliser quelques études d'impact sur les politiques afin de mieux évaluer l'efficacité des travaux de RMCT sur les besoins particuliers des pays.

Rayonnement et leadership sur la scène internationale

1. Accentuer la visibilité de RMCT sur la scène internationale, afin de faire connaître ses travaux, de contribuer à produire des données pertinentes sur le plan des politiques qui soient utiles à des partenaires clés et à des pays donnés, et promouvoir le rôle de RMCT dans le domaine de la recherche au service du développement.
2. Chercher à pallier le manque de leadership dans le domaine de la recherche mondiale au service de la lutte antitabac. Aider à coordonner ou à favoriser l'analyse des lacunes en matière de recherche, l'établissement des priorités et la mise en commun systématique des résultats, notamment sur les grandes questions relatives à la CCLAT.
3. Faciliter la mise en place d'un réseau mondial efficace de chercheurs exécutant des travaux de recherche pertinents sur le plan des politiques et d'un nouveau mécanisme permettant aux chercheurs d'échanger des résultats de recherche et d'autres renseignements.

Conseil des gouverneurs du CRDI

1. Réaliser un examen interne du processus décisionnel du Conseil des gouverneurs du CRDI relativement à RMCT et aux questions liées à la lutte antitabac. Rendre le rapport public.
2. Dans la même veine, rédiger un rapport sur les enseignements tirés qui sera communiqué aux milieux de la lutte mondiale contre le tabac, de la santé publique et du développement. Il pourrait également s'agir d'un apport important de RMCT aux activités mondiales de mise en application de l'article 5.3 de la CCLAT.
3. Communiquer avec les bailleurs de fonds, les ONG et les bénéficiaires de subventions et prendre des mesures visant à rétablir la confiance et la crédibilité. Déterminer les efforts à consentir pour faire renaître des partenariats de financement et des associations précis.

ANNEXES

ANNEXE A. SIGLES

ASTA	initiative Analyses situationnelles de la lutte antitabac en Afrique
CCLAT	Convention-cadre pour la lutte antitabac, OMS
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
RFP	rapport de fin de projet
RFPd	rapport de fin de projet dynamique
RMCT	programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac

ANNEXE B. BIBLIOGRAPHIE

Documents de référence émanant de RMCT (fournis en version anglaise)

1. Rapport du programme RMCT visant la période 2005-2010 (Program Report 2005-2010, n° de réf. du DFID Ag4223), présenté au comité d'examen externe par le programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, le 4 février 2010
2. Rapport de fin de projet portant sur le projet n° 103765, Diversification des moyens de subsistance des petits producteurs de tabac du sud de la province de Nyanza, au Kenya
3. Rapport de fin de projet portant sur le projet n° 103435, De la culture du tabac à la production alimentaire : consolidation, diffusion et défense des politiques (Bangladesh)
4. Rapport de fin de projet portant sur le projet n° 103198, Intervention pour l'abandon du tabac chez les femmes enceintes désavantagées en Afrique du Sud – phase II
5. Premier rapport d'étape au sujet de la stratégie de programmation 2005-2010 de RMCT (n° de réf. du DFID Ag4223), présenté au Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni par le programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, le 19 décembre 2006
6. Second rapport d'étape au sujet de la stratégie de programmation 2005-2010 de RMCT (n° de réf. du DFID Ag4223), présenté au Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni par le programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, le 23 octobre 2007
7. Troisième rapport d'étape au sujet de la stratégie de programmation 2005-2010 de RMCT (n° de réf. du DFID Ag4223), présenté au Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni par le programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, le 28 janvier 2009
8. Examen externe de Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac, secrétariat du Centre de recherches pour le développement international, préparé pour le compte de RMCT et du CRDI par Anne Bernard, juin 2004
9. Rapport sur RMCT à l'intention du Comité de la haute direction du CRDI, préparé par Anne Bernard (sommaire préparé par la Section de l'évaluation), août 2004
10. Mentorat à l'intention des chercheurs se consacrant à la lutte antitabac, avril 2007
11. Bourses de recherche à l'intention des étudiants des cycles supérieurs, 2005
12. Concours de petites subventions de recherche, 2005

13. Appui fourni aux chercheurs pour les aider à participer à des conférences internationales, 2005
14. Rapports sur les projets ayant bénéficié d'une subvention (2005-2010)
15. Résumés des projets de RMCT de 2005 à 2010
16. Extrants des projets de RMCT de 2005 à 2010, par axe thématique

Publications et articles ayant à voir avec RMCT

1. *GLOBAL TOBACCO CONTROL ISSUES. The Landscape in Global Tobacco Control Research: A Guide to Gaining a Foothold.* Harry A. Lando, Belinda Borrelli, Laura C. Klein, Linda P. Waverley, Frances A. Stillman, Jon D. Kassel et Kenneth E. Warner
2. "Setting Tobacco Control Research Priorities for Latin America and the Caribbean". Rapport de la réunion régionale tenue à Rio de Janeiro (1999-07-19)
3. "Setting Tobacco Control Research Priorities for East, Central and Southern Africa Region". Rapport de la réunion régionale tenue à Juliasdale, au Zimbabwe (1999-01-13)
4. "Setting Tobacco Control Research Priorities for Asia". Rapport de la réunion régionale tenue à Pattaya, en Thaïlande (1998-11-13)
5. Brigden, L.W. et M. Kamal. (2002). "Tobacco Control Advocacy and Policies in Developing Countries" dans *Encyclopedia of Public Health*, L. Breslow (dir.), New York et Detroit : Macmillan Reference USA, p. 1205-1207
6. *QUALITATIVE RESEARCH FOR TOBACCO CONTROL. A How-to Introductory Manual for Researchers and Development Practitioners.* Alison Mathie et Anne Carnozzi, CRDI, 2005
7. *Tobacco Control Policy: Strategies, Successes and Setbacks.* Joy de Beyer et Linda Waverley, Banque mondiale et RMCT, 2003
8. *AT WHAT COST? The Economic Impact of Tobacco Use on National Health Systems, Societies, and Individuals.* RMCT, CRDI, 2003
9. *SMOKE & MIRRORS. The Canadian Tobacco War.* Rob Cunningham, CRDI, 1996
10. *Gender and Tobacco Control: A Policy Brief* (2008-03)
11. *RESEARCH FOR ACTION ON THE FCTC: Report of a Small Grants Research Competition, CRDI* (2006-04)
12. "The Landscape in Global Tobacco Control Research — A Guide to Gaining a Foothold". Lando, H.A., B. Borrelli, L.C. Klein, L.P. Waverley, F.A. Stillman, J.D. Kassel et K.E. Warner. Article paru dans une revue spécialisée (2005-07)
13. "The Global Battle to Butt Out". Article d'opinion de Linda Waverley paru sur GlobeAndMail.com (2005-03-07)
14. *At What Cost? The Economic Impact of Tobacco Use on National Health Systems, Societies and Individuals: a summary of methods and findings*, RITC Monograph Series No. 1. RMCT, Ottawa, Canada (PDF)
15. "Research Priorities for Tobacco Control in Developing Countries — A Regional Approach to a Global Consultative Process". Baris, E., L. Waverley Brigden,

- J. Prindiville, V.L. da Costa e Silva, H. Chitanondh et S. Chandiwana. Article paru dans une revue spécialisée (2000)
16. "Confronting the Epidemic: A Global Agenda for Tobacco Control Research". RMCT et OMS (1999-07)
 17. "Tobacco Use — A Challenge for Sustainable Development". Baris, E. Article paru dans une revue spécialisée (1999)
 18. "Tobacco control and the collateral damage of conflict of interest", *Open Medicine*, vol. 4, n° 2. Éditorial (2010)

RMCT dans les médias

1. "Viewpoint: Lighting Fires for Tobacco Control" (2002-12-06)
2. "Viewpoint: Tobacco Marketing — Where There's Smoke, there's Deception" (2002-02-15)
3. "How Thailand Took on the Transnational Tobacco Titans" (2001-04-20)
4. "Big Tobacco's Next Target: Women and Children in Poorer Countries are Picking Up the Cigarette Habit" (2000-11-20)
5. "[Statement Regarding IDRC Tobacco Control Grant](#)". Communiqué de la Fondation Bill et Melinda Gates (2010-04-12)
6. "McDougall's tobacco ties draw more fire". The Canadian Press (2010-05-07)
7. "International conference in Sydney refuses sponsor with tobacco link". Communiqué de The Australian Health News Research Collaboration de la School of Public Health de l'Université de Sydney (2010-05-05)

ANNEXE C. MANDAT DU COMITÉ D'EXAMEN EXTERNE

Examen externe du programme

Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT)

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Mandat du comité d'examen externe

Le programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) se prêtera à un examen externe qui portera sur les travaux prévus dans sa stratégie de programmation 2005-2010.

Le dernier examen externe de RMCT a été réalisé en 2004 et il été riche en enseignements, lesquels ont éclairé l'élaboration de cette stratégie. Le programme est appelé à renouveler sa stratégie et le contexte étant très différent de celui qui régnait en 2004-2005, le moment est bien choisi pour faire le bilan des progrès accomplis et des leçons apprises. Le but : aider RMCT à contribuer de la façon la plus utile possible à la santé et au développement, conformément à la mission du Centre.

Les membres du comité d'examen jugeront du rendement de RMCT en ce qui concerne ce qui suit.

a) Dans quelle mesure RMCT a-t-il atteint les objectifs énoncés dans sa stratégie 2005-2010 ?

Valider la cohérence et la pertinence 1) des choix opérés et des priorités fixées par le programme pour adapter les stratégies par rapport à ce qui avait été prévu à l'origine dans sa stratégie 2005-2010, compte tenu de l'évolution du contexte externe, des besoins et des possibilités au cours de la période visée et 2) des enseignements stratégiques qu'a tirés RMCT de l'expérience qu'il a vécue.

b) Dans quelle mesure les constatations émanant de la recherche soutenue par le programme sont-elles pertinentes, utiles et importantes ?

En particulier, la pertinence par rapport à l'évolution des politiques antitabac, la contribution aux connaissances mondiales ou régionales sur un sujet donné, l'utilité de données produites pour un public ciblé ou vaste. Vérifier l'importance, la pertinence et l'utilité des incidences mentionnées dans le rapport final auprès des établissements partenaires du Sud et des chercheurs qui y sont affiliés, d'autres bailleurs de fonds, et du personnel de programme et des cadres supérieurs du CRDI. Consigner toutes les incidences importantes (favorables comme défavorables, prévues comme imprévues) qui n'ont pas été mentionnées dans le rapport final.

c) Quelles sont les grandes questions en ce qui concerne RMCT et son avenir, ses partenaires et le Centre dans son ensemble ?

Déterminer les éléments sur lesquels il y aurait lieu de se pencher, par exemple l'évolution du contexte externe (progrès dans la lutte antitabac, arrivée de nouveaux bailleurs de fonds ou acteurs dans cette sphère), les problèmes de mise en oeuvre, les créneaux, les données probantes qu'il serait nécessaire de recueillir, les incidences attendues qui ne se sont pas concrétisées, les questions qui devraient être abordées par la programmation à venir, les recommandations liées aux constatations, les questions émergentes, etc.

Processus

Chaque membre du comité d'examen externe aura jusqu'à 24 jours pour réaliser ses travaux. L'examen se déroulera en février et en mars 2010. Voici la méthodologie qu'adoptera le comité.

a. Examen de la documentation relative au programme

Chaque membre du comité d'examen se voit transmettre des documents essentiels, qu'il examine pendant que le programme prépare son rapport final. Afin que les documents soient pertinents et ne soient pas inutilement nombreux, il est à retenir que chacun doit aider le lecteur à se faire une idée du programme et de ses travaux au cours de la période visée. La documentation comprend ce qui suit :

- la Stratégie générale et Cadre programmatique 2005-2010;
- le cahier d'information du CRDI (http://intranet.idrc.ca/fr/ev-45415-201-1-DO_TOPIC.html);
- la stratégie de programmation;
- le rapport du plus récent examen externe;
- les rapports d'évaluation des projets et d'examen des programmes, les documents de stratégie, tout rapport de suivi ou d'évaluation transmis à d'autres bailleurs de fonds, les rapports de conférences d'envergure, les articles notables publiés dans des revues, etc.;
- la liste complète des projets de recherche et de soutien à la recherche financés durant la période visée, y compris un résumé de chacun des projets
- la liste des principaux extraits de tous les projets de recherche clos financés par le programme (on aura pris soin de fournir un hyperlien vers Livelink ou vers la page Web)
- la liste des membres de l'équipe du programme durant toute la durée du cycle de programmation, y compris une notice biographique et leurs coordonnées.

La documentation est réunie pour le comité; il n'est pas prévu que ses membres aillent chercher d'autres documents dans Livelink ou sur le site Web.

b. Examen du rapport final du programme

Chaque membre du comité d'examen externe reçoit un exemplaire du rapport final dès qu'il est achevé. Le rapport comporte, pour chaque incidence, une annexe fournissant une liste préliminaire des documents essentiels et des répondants clés.

c. Examen de la documentation et entrevues des répondants clés

Pour chaque incidence présentée dans le rapport final du programme, le comité reçoit une liste préliminaire des documents essentiels et des répondants clés. Les incidences à vérifier sont réparties entre les membres du comité et chacun se charge d'examiner la documentation et réaliser des entrevues avec les répondants clés pour les incidences qui lui sont confiées.

Afin de protéger son indépendance, le comité d'examen externe peut demander des documents supplémentaires et (ou) choisir d'interviewer d'autres personnes. Par exemple, les chargés de projet pourraient être en mesure de proposer des entrevues avec d'autres chercheurs et utilisateurs de la recherche; l'examineur externe pourrait demander des données supplémentaires concernant une incidence qu'il juge importante.

Une rencontre est organisée à Ottawa entre le comité d'examen, le personnel du programme et le directeur du domaine de programme au début de l'examen, afin de recueillir le point de vue de ces derniers. Le comité établit alors son plan de travail. Afin d'éviter que les travaux des membres du comité se chevauchent, un horaire de communications périodiques est mis en place d'entrée de jeu. Durant la première rencontre, on élabore un plan de travail répartissant les diverses tâches à exécuter parmi les membres.

Pour préserver son indépendance, le comité détermine la nature et la portée des entrevues nécessaires pour exécuter son travail comme il se doit, et ce, en fonction du budget et du calendrier. On ne prévoit pas que les membres doivent se rendre sur place (c'est-à-dire visiter des projets).

d. Consultation et préparation du rapport d'examen externe

Une fois la collecte de données terminée, le comité d'examen se réunit afin 1) de recueillir des données supplémentaires et 2) de faire la triangulation des constatations préliminaires. Il rencontre aussi l'équipe du programme. On propose que la réunion ait lieu à Ottawa et que les membres de l'équipe du programme en poste dans un bureau régional participent par conférence téléphonique aux parties qui les concernent.

Voici le programme de la réunion.

- 1^{re} et 2^e journées : Les deux premières journées sont réservées aux membres du comité d'examen externe, pour leur permettre de passer en revue leurs analyses préliminaires fondées sur l'examen de la documentation et les entrevues réalisées par chacun, de mettre en commun leurs constatations et analyses et de préparer la rencontre avec l'équipe du programme (par exemple déterminer les principaux sujets de questions, l'ordre des questions, etc.). Durant ces deux journées, les membres du comité pourront faire appel à la Section de l'évaluation pour obtenir des précisions sur des questions touchant le CRDI.
- 3^e journée : Le comité d'examen externe rencontre l'équipe du programme. La Section de l'évaluation et le directeur du domaine de programme sont aussi présents ou disponibles. C'est le comité qui anime la réunion, afin de pouvoir interroger les membres du programme sur le contenu de leur rapport final, approfondir des questions soulevées par l'examen de la documentation et les entrevues, obtenir une rétroaction sur les constatations préliminaires, soulever des questions, proposer des solutions de rechange, obtenir des précisions, des renseignements factuels, des opinions, etc.
- 4^e et 5^e journées : Les membres du comité disposent maintenant de deux jours pour analyser plus en profondeur les diverses constatations et données, et pour en discuter entre eux afin de pouvoir tirer des conclusions et rédiger le rapport d'examen externe. Ils rédigent ce rapport (de cinq à huit pages) pendant cette réunion en s'appuyant sur la documentation examinée, sur les entrevues réalisées, sur toutes les autres données recueillies et sur la rencontre avec l'équipe du programme.

La version préliminaire du rapport est présentée au programme dans les deux semaines suivant la réunion de cinq jours. Le programme la remet à la Section de l'évaluation, qui la transmet au directeur du domaine de programme et au vice-président, Programmes. Le programme la passe en revue pour s'assurer que les

conditions du contrat ont été remplies et pour détecter toute erreur factuelle. Le programme prépare une réponse globale à l'intention des examinateurs concernant toute question en suspens. Le comité d'examen présente ensuite son rapport définitif.

Lorsqu'ils rédigent leur rapport définitif (de cinq à huit pages), les membres du comité tiennent compte des commentaires formulés.

À des fins de transparence, les rapports d'examen externe sont affichés sur le site Web public du CRDI parce qu'ils constituent le principal mécanisme d'évaluation en vue de rendre compte de l'efficacité et de la pertinence de l'utilisation des fonds publics par le Centre. Au terme du processus d'examen externe, le rapport final préparé par le programme, le rapport d'examen externe rédigé par le comité et un sommaire sont affichés.

ANNEXE D. ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS
Réalisée au moyen de SurveyMonkey.com (en anglais)

Examen externe du programme
Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT)
du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Questionnaire à l'intention des bénéficiaires de subventions

1. Comment avez-vous entendu parler du programme de subventions de RMCT ?
 - a. De collègues travaillant dans le domaine de la santé et de la lutte antitabac
 - b. Dans le cadre de contacts directs avec le CRDI et RMCT
 - c. En lisant les annonces du CRDI et de RMCT
 - d. Autre (veuillez préciser)
2. Veuillez décrire comment vous concevez le rôle de RMCT dans le domaine de la lutte mondiale contre le tabac.
3. À votre avis, le rôle que joue RMCT en matière de lutte mondiale contre le tabac est-il sans pareil ou s'apparente-t-il à celui d'autres organismes ?
 - a. Si vous estimez qu'il est sans pareil, veuillez préciser votre pensée.
 - b. Si vous estimez qu'il s'apparente à celui d'autres organismes, veuillez donner le nom d'un ou de deux de ces organismes et décrire les similitudes.
4. Quels ont été vos rapports avec RMCT pendant la préparation de votre proposition de projet en vue d'obtenir une subvention ?
 - a. Si les rapports ont été appréciables ou fréquents, vous ont-ils aidé à mener à bien la préparation de la proposition ?
 1. Oui (veuillez préciser)
 2. Non
 - b. Si les rapports ont été épisodiques ou inexistant, est-ce que cela vous a empêché de mener à bien la préparation de la proposition ?
 1. Oui (veuillez préciser)
 2. Non
 - c. Les rapports n'ont été ni fréquents, ni insuffisants.

5. Quels ont été vos rapports avec RMCT pendant la réalisation de votre projet ayant bénéficié d'une subvention ?
- a. Si les rapports ont été appréciables ou fréquents, est-ce que RMCT a formulé des observations ou des conseils au sujet de ce qui suit :
 - i. Conception de la recherche
 - 1. Oui (veuillez préciser)
 - 2. Non
 - ii. Constatations de recherche préliminaires
 - 1. Oui (veuillez préciser)
 - 2. Non
 - iii. Résultats de recherche
 - 1. Oui (veuillez préciser)
 - 2. Non
 - iv. Répercussions de la recherche sur les politiques
 - 1. Oui (veuillez préciser)
 - 2. Non
 - v. Diffusion ou communication des résultats de recherche
 - 1. Oui (veuillez préciser)
 - 2. Non
 - b. Si les rapports ont été quasi inexistant, est-ce que cela vous a empêché de mener à bien le projet ?
 - i. Oui (veuillez préciser)
 - ii. Non
6. Estimez-vous que votre projet s'est avéré une réussite ?
- a. Dans l'affirmative, veuillez décrire deux ou trois facteurs ayant contribué à son succès.
 - i. 1^{er} facteur
 - ii. 2^e facteur
 - iii. 3^e facteur

- b. Dans la négative, veuillez décrire deux ou trois facteurs ayant contribué à son échec.
 - i. 1^{er} facteur
 - ii. 2^e facteur
 - iii. 3^e facteur
- 7. Est-ce que votre projet a inspiré des modifications des politiques à l'échelon local ou national dans votre pays ?
 - a. Dans l'affirmative, veuillez préciser.
 - b. Dans la négative, pourquoi ?
- 8. Est-ce que les constatations de votre projet ont été diffusées ou communiquées ?
 - a. Dans l'affirmative, comment ?
 - i. Rapports publiés
 - ii. Médias imprimés et électroniques
 - iii. Réunions
 - iv. Autre (veuillez préciser)
 - b. Dans la négative, pourquoi ?
 - i. Manque de ressources
 - ii. Capacités insuffisantes
 - iii. Autre (veuillez préciser)
- 9. Est-ce que votre projet a contribué à renforcer les capacités ou à perfectionner les compétences (soit techniques ou de programmation et administratives) au sein de votre organisme ?
 - a. Dans l'affirmative, veuillez décrire deux ou trois incidences majeures.
 - i. 1^{re} incidence
 - ii. 2^e incidence
 - iii. 3^e incidence
 - b. Dans la négative, pourquoi ?

10. Et-ce que votre projet a consolidé votre réseau de partenaires oeuvrant dans le domaine de la lutte antitabac ?
- a) Dans l'affirmative, veuillez préciser.
 - b) Dans la négative, pourquoi ?
11. Comment RMCT peut-il maintenir ou améliorer son programme de subventions à l'avenir ? Veuillez formuler deux ou trois recommandations.
- a. 1^{re} recommandation
 - b. 2^e recommandation
 - c. 3^e recommandation

ANNEXE E. ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES et QUESTIONS D'ENTREVUE

Réalisée au moyen de SurveyMonkey.com (en anglais)

Examen externe du programme
Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT)
du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Questions à l'intention des parties prenantes

1. Veuillez décrire comment vous concevez le rôle de RMCT dans le domaine de la lutte mondiale contre le tabac.
2. À votre avis, le rôle que joue RMCT en matière de lutte mondiale contre le tabac est-il sans pareil ou s'apparente-t-il à celui d'autres organismes ?
 - a. Si vous estimez qu'il est sans pareil, veuillez préciser votre pensée.
 - b. Si vous estimez qu'il s'apparente à celui d'autres organismes, veuillez donner le nom d'un ou de deux de ces organismes et décrire les similitudes.
3. Veuillez exprimer votre opinion sur les activités antérieures de RMCT dans les sphères suivantes. Ont-elles donné de bons résultats, présenté des difficultés ou échoué ?
 - a. Données probantes et scientifiques sur la lutte antitabac
 - b. Communication des données probantes
 - c. Plaidoyer en faveur de la lutte antitabac
 - d. Renforcement des capacités et (ou) des coalitions et des réseaux pour la lutte antitabac
 - e. Modifications des politiques antitabac aux échelons national et infranational
4. Quels sont les principaux défis ou obstacles de RMCT dans les domaines suivants ? S'agit-il de défis actuels ou futurs, ou les deux à la fois ?
 - a. D'ordre organisationnel et programmatique
 - b. D'ordre technique
 - c. Ressources
 - d. Autre
5. Comment RMCT peut-il maintenir ou améliorer son programme de subventions à l'avenir? Veuillez formuler deux ou trois recommandations.

6. À votre avis, quels devraient être
 - a. la mission générale de RMCT au cours des cinq prochaines années ?
 - b. la perspective stratégique ou les secteurs d'intervention que RMCT devrait privilégier au cours des cinq prochaines années ?